

Département de Loir-et-Cher
 Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
 Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Vote pour : 15

Vote contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation :

14/10/2021

Séance du 21 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-et-un octobre, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 octobre 2021 s'est réuni, à la mairie, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 15 octobre 2021.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Yvette MASSET - Jean-Luc ESNAULT - Florence FOUSSIER - Annik MOREL - Patrick MOREL - Pedro BÄCHLER - Sylvain DECOURS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX - François VIGREUX - Evelyne CAIL

Était absent excusé : Guy DUCHOSSOIS (ayant donné pouvoir à Mme Yvette MASSET)

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Françoise PLAT rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Monsieur Jean-Luc ESNAULT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N° 78/2021</u>	Objet : Choix du prestataire pour le repas des aînés 2022	8. Domaine et compétence par thème 8.2. Aide sociale
--------------------------	--	---

Madame Françoise PLAT rappelle que le repas des aînés 2020 a dû être annulé à cause de la crise sanitaire de la Covid-19, ainsi que celui de 2021.

Le repas des aînés se déroulera le dimanche 3 avril 2022 dans la salle polyvalente.

Le traiteur choisi pour 2020 a accepté de reconduire 2022. Le tarif du repas par personne est de 26€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de Mr DUFOUR pour un repas à 26€ par personne.

 La Maire,

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 02.11.2021 et de la publication le 02/11/2021

La Maire,


Françoise PLAT